

Personne ne doit être empêché de faire du cinéma !

La plupart des artistes en situation de handicap ne se voient pas offrir leur chance, dans le milieu du cinéma et de l'audiovisuel. Encourageons-les à embrasser les carrières des métiers du 7e art !

Douze millions de Français sont touchés, plus ou moins sévèrement, par un handicap. Pourtant force est de constater que la question du handicap demeure tabou dans le cinéma, pire : les artistes en situation de handicap n'ont que très rarement accès aux moyens pour exprimer leur talent.

Les handicapés constituent bel en bien une minorité peu visible, tout particulièrement en France. Car c'est aussi une question culturelle : dans notre pays, les personnes handicapées semblent souvent moins bien intégrées dans la société, presque "cachées". Elles sont souvent les personnes qu'on ne veut pas voir, car le handicap fait peur, même si une prise de conscience semble s'opérer, notamment de la part des pouvoirs publics qui déclarent désormais vouloir favoriser l'inclusion. Comment s'étonner que les films ou les œuvres audiovisuelles, à quelques exceptions notables et récentes, évoquent si rarement les personnes en situation de handicap ?

Si les films montrant des personnages en situation de handicap, ou abordant d'une façon ou d'une autre le quotidien ou les problématiques de ces personnes, sont rares, encore plus rares sont les artistes "handicapés" à avoir pu concrétiser une carrière dans les métiers du 7e art.

Selon de récentes études, les personnes en situation de handicap ont trois fois moins de chances d'obtenir un emploi, c'est hélas la même chose, sinon bien pire dans le milieu du cinéma et de l'audiovisuel. La plupart des artistes en situation de handicap ne se voient pas offrir leur chance, rares sont ceux qui peuvent un jour accéder aux moyens de s'exprimer en cinéma ou

en télévision, qu'ils soient comédiens, scénaristes, metteurs en scène...

Il nous paraît essentiel de donner leurs chances aux personnes de talent en situation de handicap, mieux, de faire naître des vocations et d'encourager ces personnes à opter pour des carrières artistiques, car elles ont elles aussi un point de vue sur le monde. Et pas seulement en tournant des films "sur le handicap" : comédies, drames, thrillers... pas de frontière pour l'imaginaire des scénaristes, des créateurs et des artistes en situation de handicap !

Le cinéma français est finalement assez conservateur. Tous ceux qui ont tenté l'aventure le confirment : il est si difficile d'obtenir un rendez-vous avec un producteur, de faire lire son scénario, quand on est perçu comme "différent". Nous pouvons en témoigner. Militants de la diversité au cinéma – diversité des sujets, comme de celle des talents – nous le proclamons : personne ne doit être empêché de faire du cinéma. Mieux, les personnes en situation de handicap doivent être encouragées à embrasser les carrières des métiers du 7e art.

A l'heure où les pouvoirs publics envisagent des quotas de financements (par exemple pour des projets portés par des femmes, au nom de l'égalité hommes-femmes) nous proposons un véritable encouragement qui pourrait passer, lui aussi, par un quota : pourquoi pas 1% des subventions réservées à des projets portés par des cinéastes en situation de handicap ? Ou bien un fonds du CNC destiné à financer ces projets (comme il existe un fonds "diversité" pour les projets émanant des quartiers urbains).



**le premier syndicat des professionnels du cinéma
en situation de handicap, visible ou invisible**

SPCH
syndicat
des professionnels du
cinéma en situation de handicap

Tribune de Julien Richard-Thomson, cinéaste, publiée dans l'OBS du 9 juin 2018